Activité de la Chambre de commerce suisse en France

Objekttyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue économique franco-suisse**

Band (Jahr): **21 (1941)**

Heft 3

PDF erstellt am: **26.05.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.
Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

http://www.e-periodica.ch

ACTIVITÉ DE LA CHAMBRE DE COMMERCE SUISSE EN FRANCE

Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration a tenu une séance le 11 août. Il a approuvé d'abord le rapport présenté par le Comité de Direction sur l'activité de la Compagnie pendant les mois de juin et juillet 1941, ainsi que la situation financière au 30 juin telle qu'elle lui fut exposée par le Trésorier. Puis il adopta un nouveau budget pour l'année en cours.

Il entendit ensuite un exposé du Chef des Services commerciaux sur le nouvel arrangement commercial germano-suisse, la situation du clearing franco-suisse et l'état actuel de la question de l'importation en France des produits métallurgiques suisses. Il procéda à un échange de vues sur la situation des échanges franco-suisses et conclut à la nécessité urgente d'un développement des exportations françaises à destination de la Suisse.

Comité de Direction

Le Comité de Direction s'est réuni le 5 août. Il a tranché d'abord certaines questions de principe qui lui avaient été soumises par la Commission des Admissions. En ce qui concerne le parrainage des candidatures, il a décidé que les deux parrains doivent déclarer explicitement qu'ils appuient la candidature du nouvel adhérent. Il a homologué, sur la proposition de la Commission des Admissions, un décès, deux radiations, six démissions et cent seize adhésions, élevant l'effectif de la Compagnie de 2.534 à 2.641 Adhérents. Il adopta ensuite le rapport sur l'activité du Secrétariat Général et celui sur l'activité de la Section de Lyon et du Centre pendant le mois de juillet 1941. Puis il approuva les dispositions prises par le Secrétaire général relativement à l'organisation du Service de la correspondance commerciale et du Service des laissez-passer pour voyages d'affaires. Il a décidé, enfin, que la Compagnie prendrait à sa charge les frais occasionnés par la distribution des médailles commémoratives du 650e anniversaire de la Confédération Helvétique.

Le Comité de Direction s'est réuni encore le 11 août. Il s'est occupé en premier lieu de la question des cotisations impayées. Puis il a entendu un rapport du Secrétaire Général sur l'entretien que celui-ci a eu avec l'Administrateur Général de la Foire de Paris. Après un échange de vues, il a décidé que la Compagnie renoncerait, en raison des circonstances, à organiser une participation suisse à la prochaine Foire de Paris. Une participation éventuelle à la Foire de 1942 sera envisagée en temps utile. Le Comité a discuté enfin de l'organisation, au sein de la Section du Nord, d'un service chargé de faire connaître la Compagnie aux commerçants et industriels du Nord de la France.

Groupe de l'Horlogerie

Une séance du groupe de l'horlogerie de la Chambre de Commerce a eu lieu le 8 août.

Après avoir entendu un exposé du Chef des Services commerciaux sur la situation des relations économiques franco-suisses, traitant notamment de la convention conclue récemment entre les industries horlogères suisse et française ainsi que de la suppression de la formalité du certificat d'accompagnement pour les importations de Suisse en France de mouvements de montres finis, les personnes présentes débattirent diverses questions, entre autres celle du renouvellement des licences d'importation en France d'articles d'horlogerie. Le Président de l'Assemblée signala ensuite les divers textes qui constituent la réglementation actuelle de l'horlogerie française. Il fut enfin annoncé que le Syndicat professionnel des importateurs d'horlogerie se réunirait en Assemblée générale le 12 août.

Commission des Publications et Règlements

La Commission des Publications et Règlements s'est assemblée le 21 août pour examiner les textes que le Secrétariat Général lui a proposé de publier dans le n° d'août 1941 de la « Revue Economique Franco-Suisse ». Elle a discuté également du renouvellement du stock de papier nécessaire à l'impression de cette revue.

Commission des Admissions

La Commission des Admissions, pendant sa séance du 5 août, a examiné 51 demandes d'adhésion à la Chambre de Commerce, ainsi que 5 notifications de démission. Elle a réservé pour un examen plus approfondi 3 demandes d'adhésion.